

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

SIMELIERE

THIERRY

Membre d'EPCI/Saint-Brieuc Armor Agglomération/Vice-président

Élu(e) ou nommé(e) le : 16/07/2020

Déclaration déposée le : 07/09/2020 17:20:32

Renseignements personnels :

Année de naissance : 22/02/1956

Adresse :

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : Société KERVEO de 11/2014 à 12/2015 gérant Commentaire : Activité non conservée depuis le 1 janvier 2016	2014 : 104000 € Net 2015 : 84000 € Net

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : Hôpital Privé des Côtes d'Armor de 01/2014 à 12/2015 Membre du conseil de surveillance	2014 : 0 € Net 2015 : 0 € Net

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
	Employeur : Néant Neant

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Association de gestion et de restauration de l'Abbaye de Beauport : AGRAB	Président Commentaire : Site du conservatoire du Littoral. Concession au DépartementLe conseil départemental verse une subvention
Syndicat mixte du Port d' Armor à Saint-Quay-Portrieux	PRESIDENT Commentaire : Le syndicat est géré par le département (55%) et la commune de Saint-Quay-Portrieux (45%).Les deux collectivités versent une subvention .

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Vice-président du conseil départemental de 03/2015 à 12/2020 Commentaire : Fin du mandat en mars 2021	2015 : 24871 € Net 2016 : 31416 € Net 2017 : 31416 € Net 2018 : 31416 € Net 2019 : 31416 € Net 2020 : 20944 € Net
Conseiller délégué de Saint - BRIEUC Armor agglomération de 01/2017 à 07/2020 Commentaire : Fin du mandat en juillet 2020	2017 : 8544 € Net 2018 : 8544 € Net 2019 : 8544 € Net 2020 : 4628 € Net
Maire de 03/2015 à 12/2020 Commentaire : Élu maire en mars 2014 et réélu en mars 2020	2015 : 18173 € Net 2016 : 22956 € Net 2017 : 22956 € Net 2018 : 22956 € Net 2019 : 22956 € Net 2020 : 24325 € Net

Observations

Je soussigné THIERRY SIMELIERE certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 07/09/2020 17:20:32

Signature : THIERRY SIMELIERE